



Edition du Pas de Calais • N° 9668 - 12 décembre 2017 62^e année • Prix : 1,50 €

LA GAZETTE

Hebdomadaire économique et régional Nord - Pas de Calais

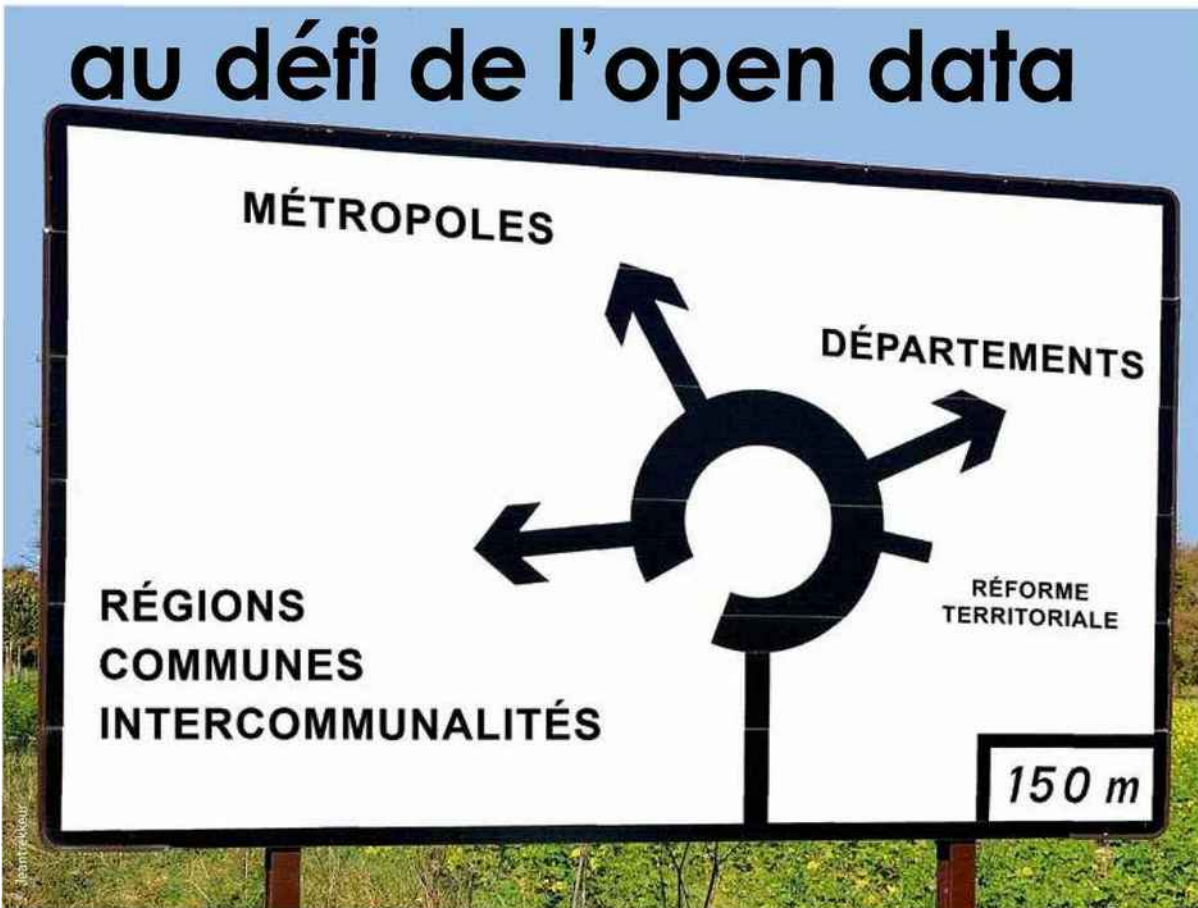
Officiellement désigné pour la publication des Annonces légales et judiciaires
des départements du Nord et du Pas-de-Calais. CPPAP n° 0519 1 92530 ISSN 1165-0796

COMMUNIQUER
dans LA GAZETTE c'est
la **GARANTIE D'ÊTRE VU** par
la plus **FORTE audience** de
cadres et dirigeants d'entreprises
de la région.

CONTACT
Laurent MONTAIS
06 22 80 75 80

LA GAZETTE
Nord - Pas de Calais

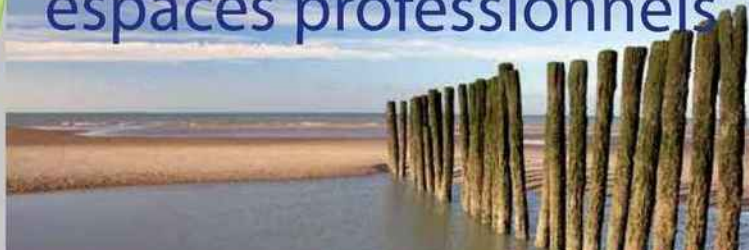
Les collectivités locales au défi de l'open data



N°Vert 0 800 62 20 62
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

www.edp-littoral.fr

La Propreté de vos
espaces professionnels



Chez EDP LITORAL, nous mettons tout en œuvre pour vous simplifier l'entretien de vos locaux.



LA UNE

VIRAGE NUMÉRIQUE

LES COLLECTIVITÉS LOCALES AU DÉFI DE L'OPEN DATA

Transparence vis à vis des citoyens, ville intelligente.... pour les collectivités locales, l'open data ouvre des possibilités nouvelles. Mais les enjeux, comme celui de la protection des données du citoyen ou l'adaptation de l'administration, s'avèrent complexes. Témoignages et analyses de pionniers, au cours d'une journée organisée par l'association Ecoter.

Anne DAUBRÉE



C'est une certitude, l'échéance légale ne sera pas respectée. Mais les pionniers défrichent... Le 10 novembre, à Dijon, Ecoter, association qui regroupe des acteurs publics locaux et entreprises concernés par la transformation numérique, consacrait une journée sur «*Quelles conséquences à l'ouverture des données publiques ? De la coproduction des données à l'utilisation des données personnelles.*»

A la base, la loi pour une République numérique, promulguée en octobre 2016, prévoit l'obligation de l'open data pour les collectivités locales de plus de 3 500 habitants dès 2018. Mais sur le terrain, «*aujourd'hui, 400 collectivités pratiquent l'open data. Ce sont principalement les régions, les métropoles, les grandes agglomérations, 30 départements et quelques petites communes*», précise Jean-Marie Bourgogne, délégué général de l'association Open Data France, qui rassemble et accompagne les collectivités dans cette démarche. Pour ce faire, l'asso-



Comment s'appuyer sur des données personnelles suffisamment fines pour être efficaces, tout en respectant le droit à l'oubli ?



ciation mène un travail technique d'identification des données prioritaires à ouvrir, de normalisation des formats à utiliser et de mise à disposition d'outils à de petites collectivités. Sur ce plan, « nous attendons aussi beaucoup des éditeurs. S'ils développent une fonction export (des données au format adéquat), cela simplifiera beaucoup la démarche », ajoute Jean-Marie Bourgogne.

Autre volet du travail de l'association, l'accompagnement des collectivités, qui passe par des acteurs locaux comme, en Bretagne, Mégalis, syndicat mixte de coopération territorial sur les sujets du numérique, avec un dispositif de formations en cascade.

« Cette démarche demande beaucoup, beaucoup, d'accompagnement », insiste Jean-Marie Bourgogne. En Bourgogne Franche-Comté, cet accompagnement passe par Territoires numériques BFC, opérateur public de services numériques. Depuis 2016, déjà, celui-ci a mis sur pied un dispositif d'open data, Idéo, sur l'ensemble de son territoire, et accompagne et forme les collectivités volontaires, comme la communauté d'agglomération de Nevers, qui fait partie des territoires pilotes.

La ville de Mulhouse, elle, a devancé les obligations légales. C'est dès 2015 que le maire, Jean Rottner, a engagé la cité dans une démarche de ville intelligente. Une transformation où les données, provenant des citoyens, du privé et du public, jouent un rôle crucial. Un exemple : les pistes cyclables les plus utiles aux citoyens ont été identifiées en équipant de GPS des vélos d'utilisateurs (volontaires). Un renversement de perspective : « Autrement, les agents de la voirie mettent des pistes cyclables là où ils le peuvent », note Tanguy Selo chief digital officer de la ville. Autre précision, « les données ont été anonymisées. »

ACCORDER ÉTHIQUE ET EFFICACITÉ

C'est là d'un des enjeux majeurs de l'open data : « On sait que pour offrir des services pertinents, il faut des données très fines, par exemple sur le transport, ou les pratiques en matière d'énergie. Mais comme puissance publique, nous avons des obligations éthiques. Comment s'appuyer sur des données personnelles suffisamment fines pour être efficaces, tout en respectant le droit à l'oubli, le fait que le citoyen donne son accord, qu'il puisse revenir sur sa décision... », interroge Laurence Comparat, adjointe au maire de Grenoble, chargée de l'open data, des logiciels libres et de l'administration générale. La réponse est d'autant plus complexe que, techniquement, elle implique des prestataires. Ainsi, à Grenoble, pour les besoins du vote en ligne du budget participatif, une entreprise dont l'hébergement des données était localisé dans l'agglomération a été préférée à celle qui l'assurait via le cloud d'Amazon. « Mais il s'agissait d'un marché à 6 000 euros et nous sommes restés sur du déclaratif. Que faut-il mettre en œuvre pour avoir plus que des déclarations du prestataire ? La question reste ouverte », ajoute Laurence Comparat.

Et s'il n'est pas évident de s'assurer que les prestataires n'utilisent pas indûment les données des citoyens, par exemple pour les revendre, obtenir les données de ces entreprises ne l'est pas non plus. A Mulhouse, « depuis janvier 2017, toutes les conventions signées par la collectivité comportent une obligation pour les partenaires privés de nous transmettre les données sous une forme qui nous convient. (...) C'est un combat quotidien », explique Tanguy Selo. Et pourtant, l'assemblage de ces données est indispensable pour



concevoir le service le plus adapté aux besoins des citoyens. Mulhouse est en train d'élaborer un projet d'intermodalité dans les transports qui comprend des acteurs privés et publics, opérateurs de parking, services de location de vélo, administrateur des transports en commun... La mairie a pris ses dispositions : *«tout le monde a joué le jeu sur les data et fait un catalogue de toutes les données qu'ils produisent»*, conclut Tanguy Selo.

LE POLITIQUE BOUSCULÉ ?

Au-delà des questions d'efficacité, l'open data soulève également des enjeux politiques, de participation des citoyens. Besançon s'est déjà doté une plateforme open data. Aujourd'hui, *«nous réfléchissons à comment sensibiliser les citoyens à cette question des données alors que certains ont déjà du mal à faire des démarches en ligne»*, pose Myriam El Yassa, conseiller municipal, déléguée ville connectée et TIC. Signe du chemin à parcourir, à Paris comme à Mulhouse, environ 70% des requêtes sur les plateformes open data de la municipalité proviennent... des propres services de la ville.

Mais en dépit de ces deux cas, l'adaptation des administrations locales à l'open data est loin d'être acquise. *«L'organisation très pyramidale des collectivités ne colle pas au fonctionnement du numérique. (...) Il faut réfléchir à une nouvelle organisation»*, poursuit Myriam El Yassa. A Besançon, on essaie de pallier aux *«silos de l'administration»*, notamment, avec un comité de pilotage. A Mulhouse, la mairie a eu recours à l'équipe de la 27e Région, un laboratoire de politiques publiques qui aide les administrations à se remettre en question et à faire évoluer leur fonctionnement.

Reste que les administrations ne sont pas les seules à voir leurs habitudes remises en cause par l'open data. *«Potentiellement, l'ouverture des données publiques modifie aussi le rapport à la décision. L'expertise citoyenne va être encore renforcée avec l'open data, et cela va aussi modifier la posture de l' élu»*, estime Sylvain Raifaud, adjoint au maire du Xème arrondissement de Paris, en charge de la démocratie locale et de la vie associative.